



LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

SECTEUR LE FRAGNÈS
À vous la parole !





1 Monfort

2 Le Fragnès

3 Le Bourg

4 Palisse

Palisseraie

Manoir

Avenue de l'Abbaye

5 Charmanches

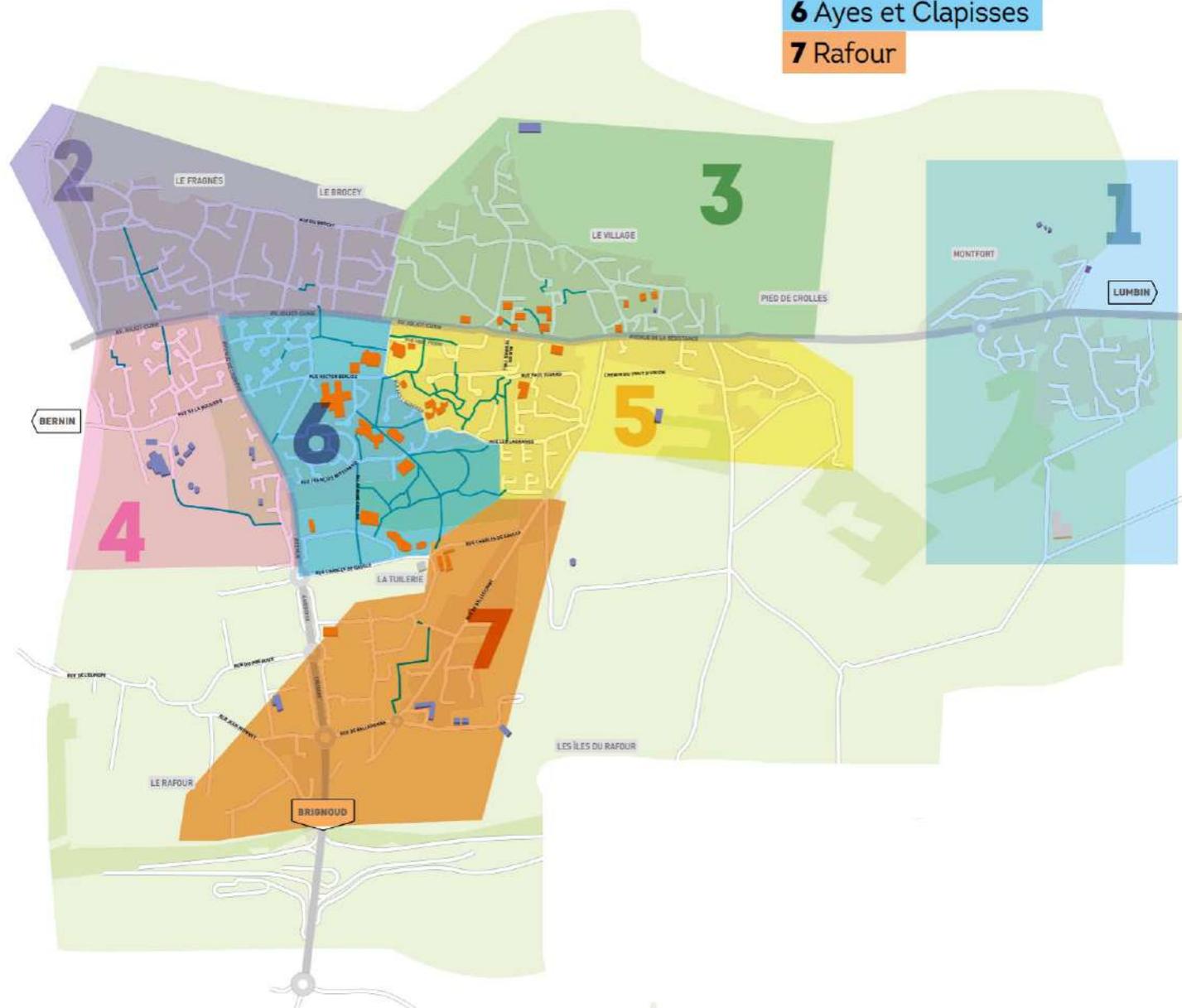
Ardillais

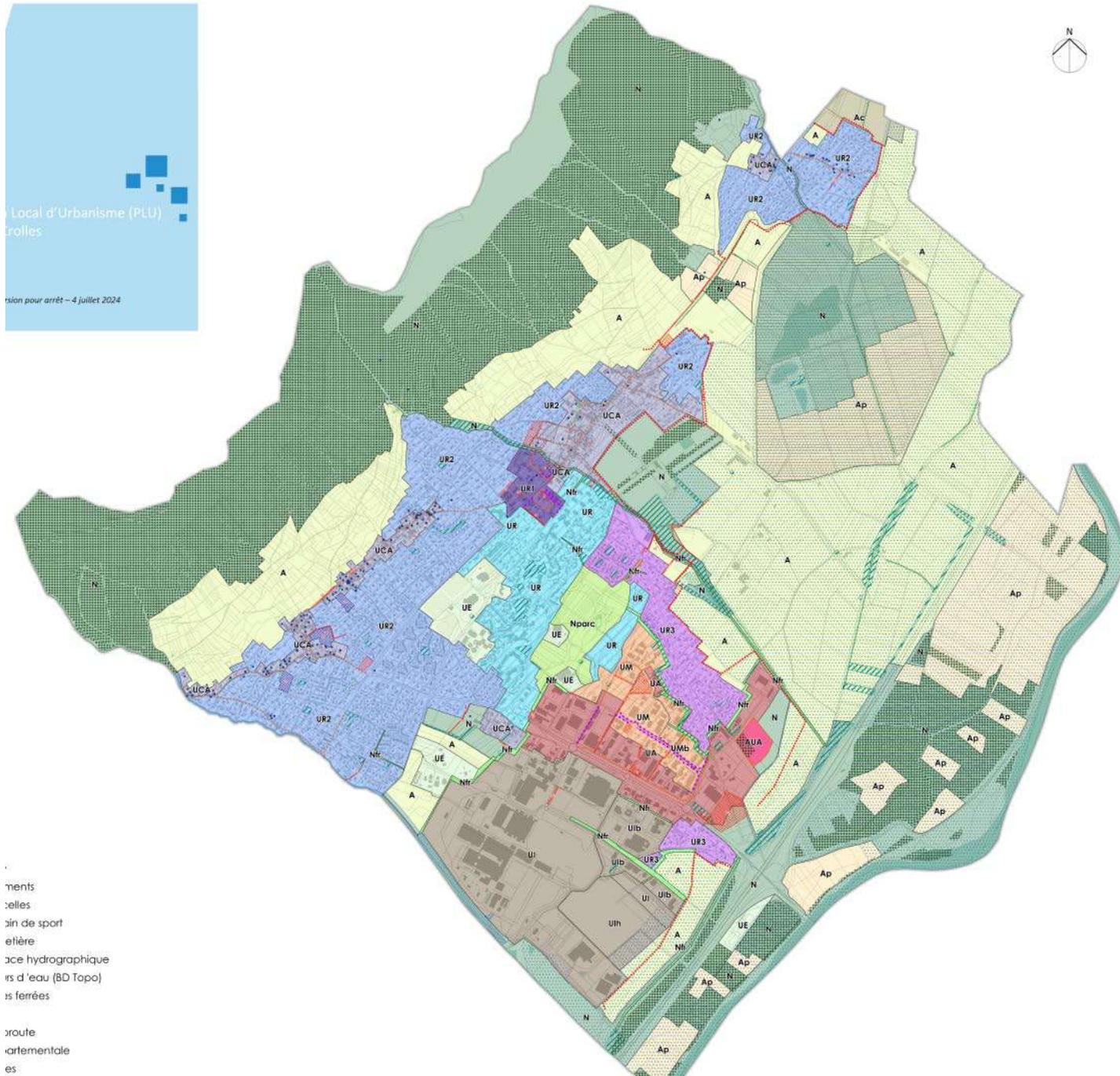
Chartreuse

Rue du Lac et Mayard

6 Ayes et Clapisses

7 Rafour





Zonage

- AUA : Zone urbaine à vocation d'activités
- A : Zone agricole
- Ac : Zone agricole en périmètre de protection de captage
- Ap : Zone agricole à protéger
- N : Zone naturelle
- Nfr : Zone de frange verte
- Nparc : Parc public Jean-Claude Paturel
- UA : Zone urbaine dédiée à l'activité
- UCA : Zone urbaine de centre ancien
- UE : Zone urbaine à vocation d'équipements
- UI : Zone urbaine à vocation industrielle
- Uib : Zone urbaine à vocation industrielle hauteurs plus basses
- Uih : Zone urbaine industrielle hauteurs plus élevées
- UM : Zone urbaine mixte
- Umb : Zone urbaine mixte hauteurs plus basses
- UR : Zone urbaine résidentielle
- UR1 : Zone urbaine résidentielle en mutation
- UR2 : Zone urbaine résidentielle pavillonnaire à préserver
- UR3 : Zone urbaine résidentielle pavillonnaire où les toits plats sont autorisés

Prescriptions graphiques du projet de PLU

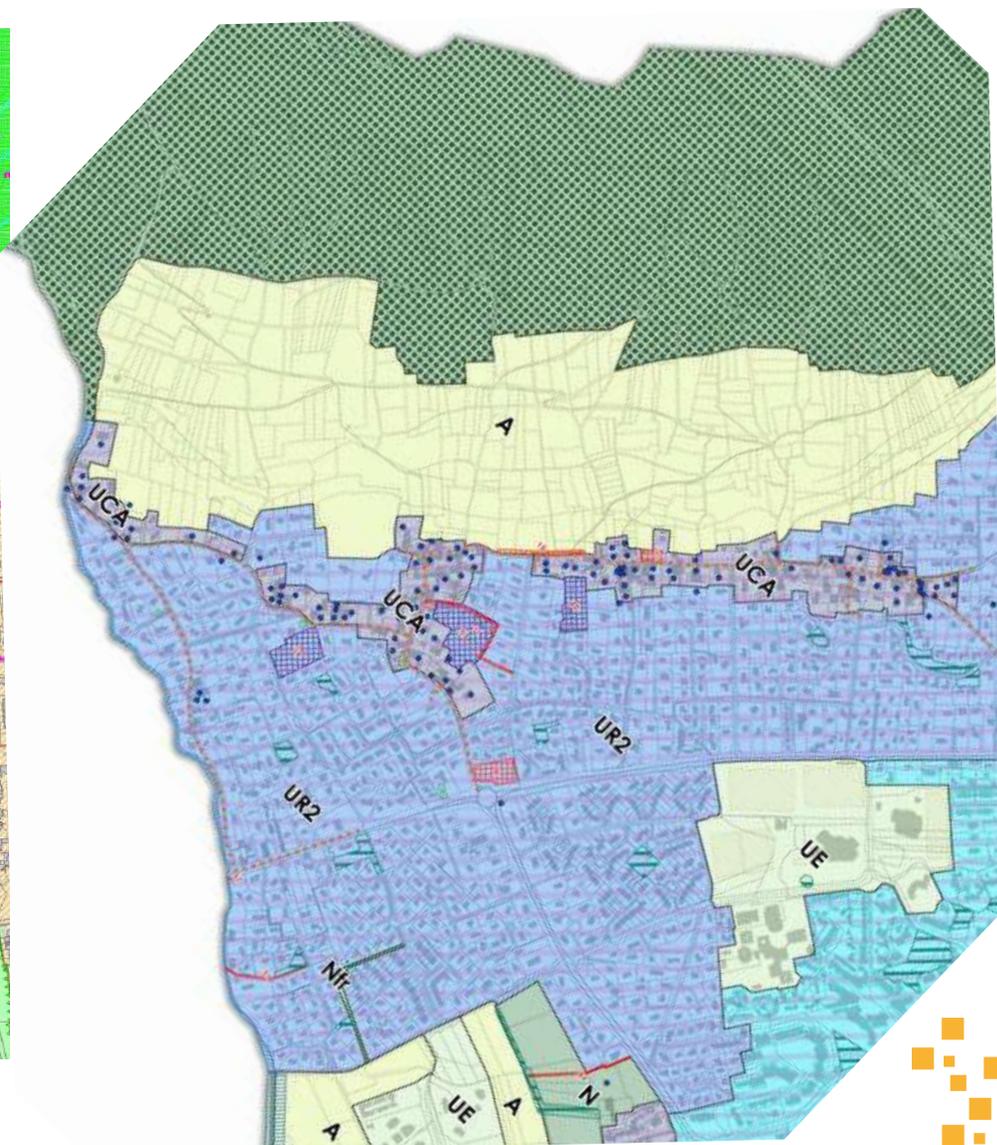
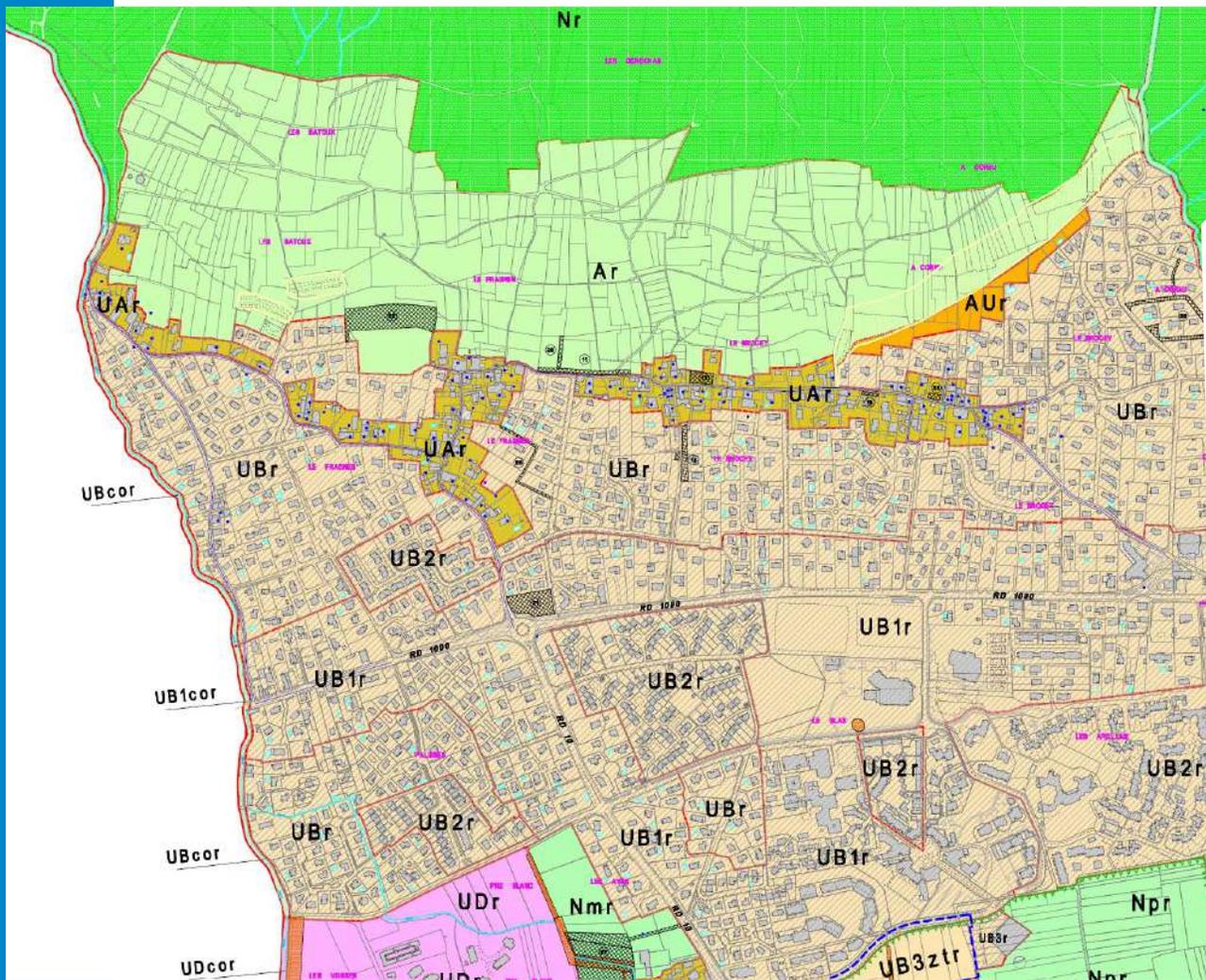
- Élément de patrimoine (L151-19)
- Arbre remarquable (L151-23)
- Alignement d'arbres et haies (L151-23)
- Linéaires de rues concernés par les murs de pierres (L151-19)
- Linéaire commercial à protéger ou à créer (L151-16)
- Limites stratégiques de l'urbanisation
- Arrêté de protection de biotope
- Éléments de paysage
- Emplacements réservés (L151-41)
- Emplacements réservés de mixité sociale (L151-41)
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Périmètre du cimetière
- Périmètre d'OAP
- Ripisylves (L151-23)
- Secteurs de mixité sociale (L151-15)
- Zones humides

Liste des emplacements réservés	N°	Destination	Surface en m²
Emplacements réservés (L151-41)	1	Moisité douce	380
Emplacements réservés (L151-41)	2	Équipement frange verte	403
Emplacements réservés (L151-41)	3	Équipement public	1242
Emplacements réservés (L151-41)	4	Équipement de frange verte	1242
Emplacements réservés (L151-41)	5	Extension publique municipale	2334
Emplacements réservés (L151-41)	6	Projet Géniermont	2461
Emplacements réservés (L151-41)	7	Moisité douce	2349
Emplacements réservés (L151-41)	8	Carrefour de centre de ville	458
Emplacements réservés (L151-41)	9	Continuité écologiques	395
Emplacements réservés (L151-41)	10	Moisité douce	1262
Emplacements réservés (L151-41)	11	Moisité douce	772
Emplacements réservés (L151-41)	12	Moisité douce	2279
Emplacements réservés (L151-41)	13	Régularisation de la voirie	348
Emplacements réservés (L151-41)	14	Place cycloable et cheminement	107
Emplacements réservés (L151-41)	15	Moisité douce	142
Emplacements réservés (L151-41)	16	Moisité douce	399
Emplacements réservés (L151-41)	17	Moisité douce	131
Emplacements réservés (L151-41)	18	Coverage public	1041
Emplacements réservés (L151-41)	19	Coverage public	754
Emplacements réservés (L151-41)	20	Moisité douce	345
Emplacements réservés (L151-41)	21	Voies publiques	1016
Emplacements réservés (L151-41)	22	Moisité douce	149
Emplacements réservés (L151-41)	23	Voies publiques	432
Emplacements réservés (L151-41)	24	Coverage public	42
Emplacements réservés (L151-41)	25	Coverage public	4468
Emplacements réservés (L151-41)	26	Moisité douce	942
Emplacements réservés (L151-41)	27	Installation d'éclairage général	23465
Emplacements réservés (L151-41)	28	Moisité douce	841
Emplacements réservés (L151-41)	29	Moisité douce	392
Emplacements réservés (L151-41)	30	Moisité douce	126
Emplacements réservés (L151-41)	31	Moisité douce	433
Emplacements réservés (L151-41)	32	Moisité douce	1941
Emplacements réservés (L151-41)	33	Éclairage	4099
Emplacements réservés (L151-41)	34	Moisité douce	1452
Emplacements réservés (L151-41)	35	Moisité douce	293
Emplacements réservés (L151-41)	36	Réaménagement du secteur	396
Emplacements réservés (L151-41)	37	Réaménagement cheminement piéton	71
Emplacements réservés (L151-41)	38	Programme de logements modestes	4925
Emplacements réservés (L151-41)	39	Programme de logements modestes	7073
Emplacements réservés (L151-41)	40	Programme de logements modestes	3403
Emplacements réservés (L151-41)	41	Réaménagement et réhabilitation	876
Emplacements réservés (L151-41)	42	Moisité douce	1391
Emplacements réservés (L151-41)	43	Moisité douce	1555
Emplacements réservés (L151-41)	44	Moisité douce	343

ements
elles
in de sport
etière
ce hydrographique
rs d'eau (BD Topo)
is fermées

route
artementale
es

Zoom PLU : nouveau PLU vs ancien PLU



UCA

Zone Urbaine de Centre Ancien

Mixité de fonctions (habitat, commerces, équipements, espaces publics...) et recherche de cohérence du bâti

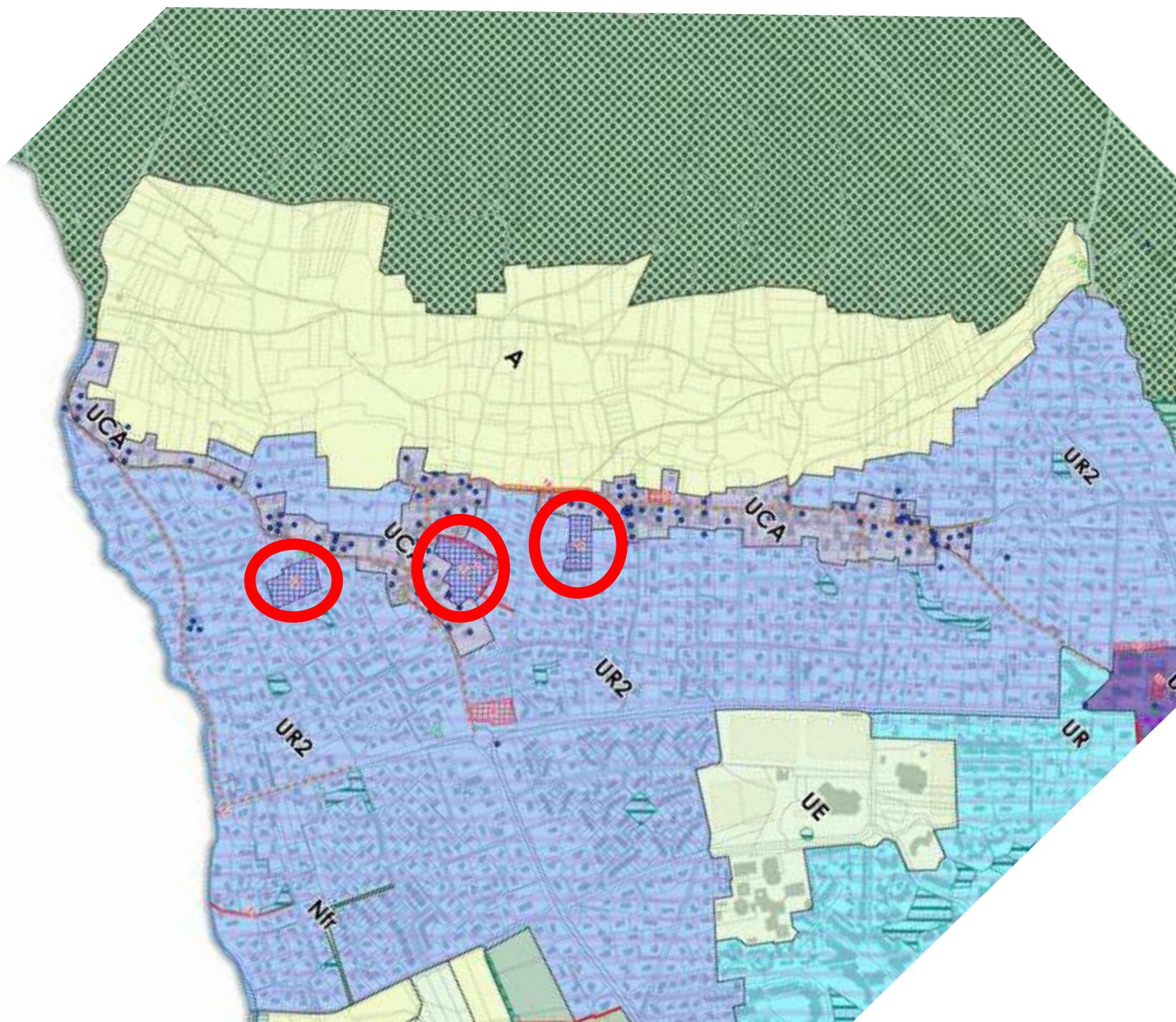
UR

Zone Urbaine Résidentielle

- UR2 : secteur avec toit plat interdit

Zone	Alignement	Hauteurs		Toits	Emprise
UCA	Limite ou recul jusqu'à 5 m	9 m (égout ou dalle)		2 pans	35% max
UR	Limite ou recul jusqu'à 5 m	UR2	7m égout / 9m faitage	toitures terrasses interdites (sauf annexes)	UR 7 : 20%







Prévention des risques d'inondation Restauration des milieux aquatiques

Communes de Bernin et Crolles

Réunion publique sur les aménagements du Craponoz

Lundi 10 mars 2025, 18h, Salle de l'Atelier, Crolles



Syndicat Mixte
des Cours
Hydrauliques
de l'Isère

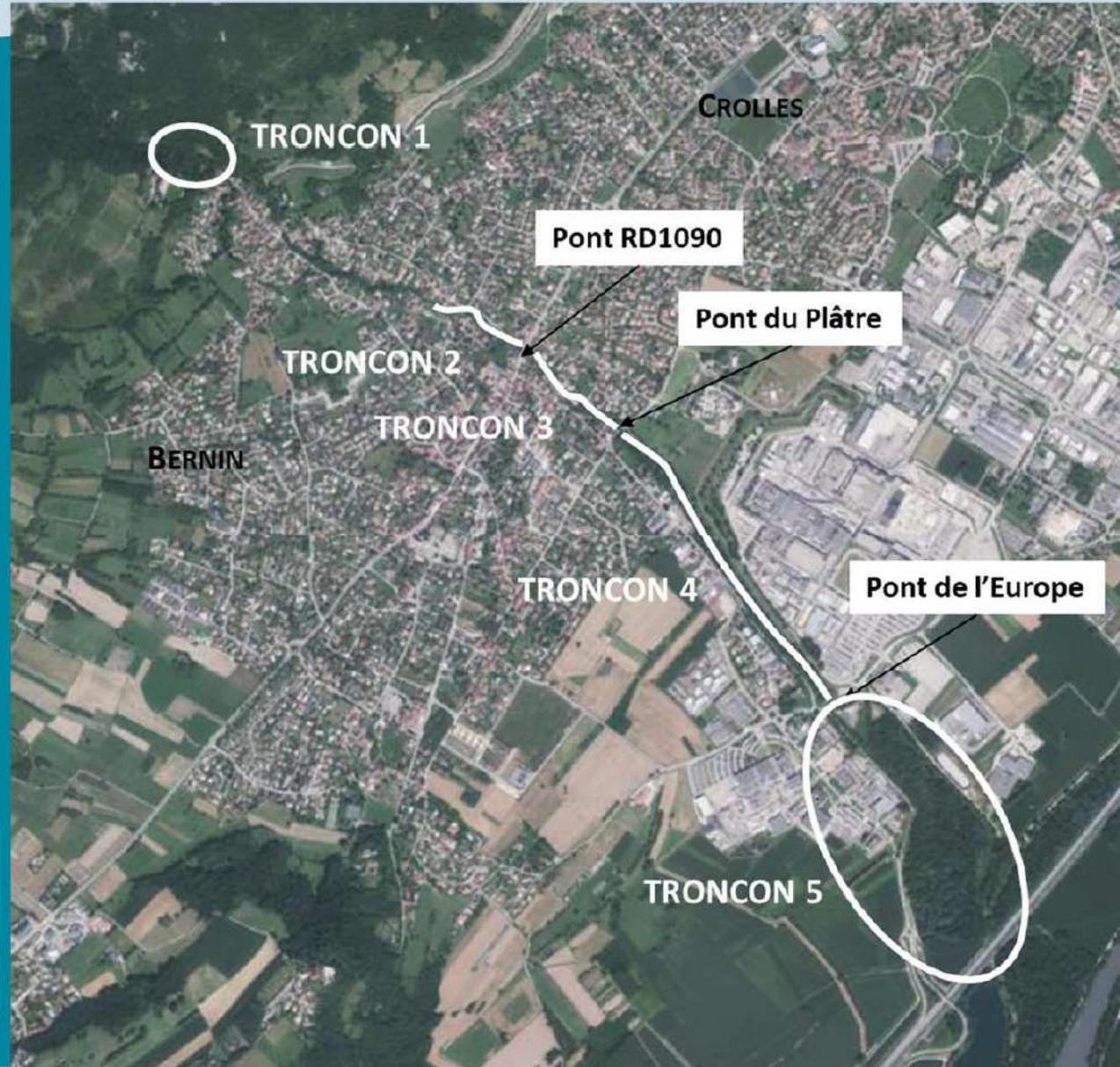




Comment ? Les travaux envisagés

- *Gestion du transit de matériaux*
 - *Restauration du lit*
- *Augmentation du gabarit du lit*
- *Optimisation des protections*
 - *Confortement de digues*
- *Mise en adéquation de la capacité de rétention des écoulements*

En jaune : Les modifications apportées au projet à la suite de la concertation volontaire animée en 2024 – début 2025

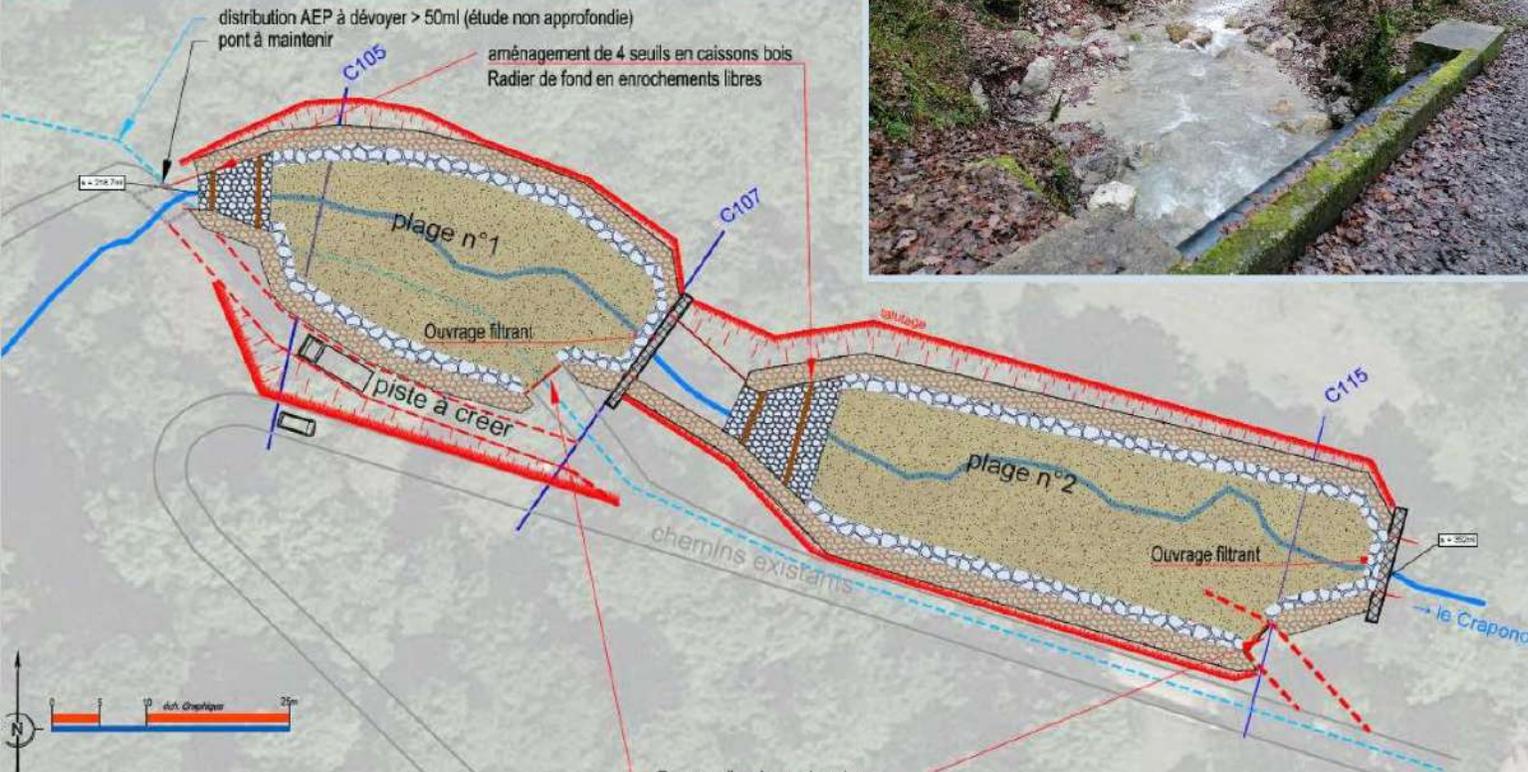


TRONCON 1 : Gestion du transit de matériaux

Ouvrage de régulation

Piège à embâcles

$V = 5\ 000\ m^3$

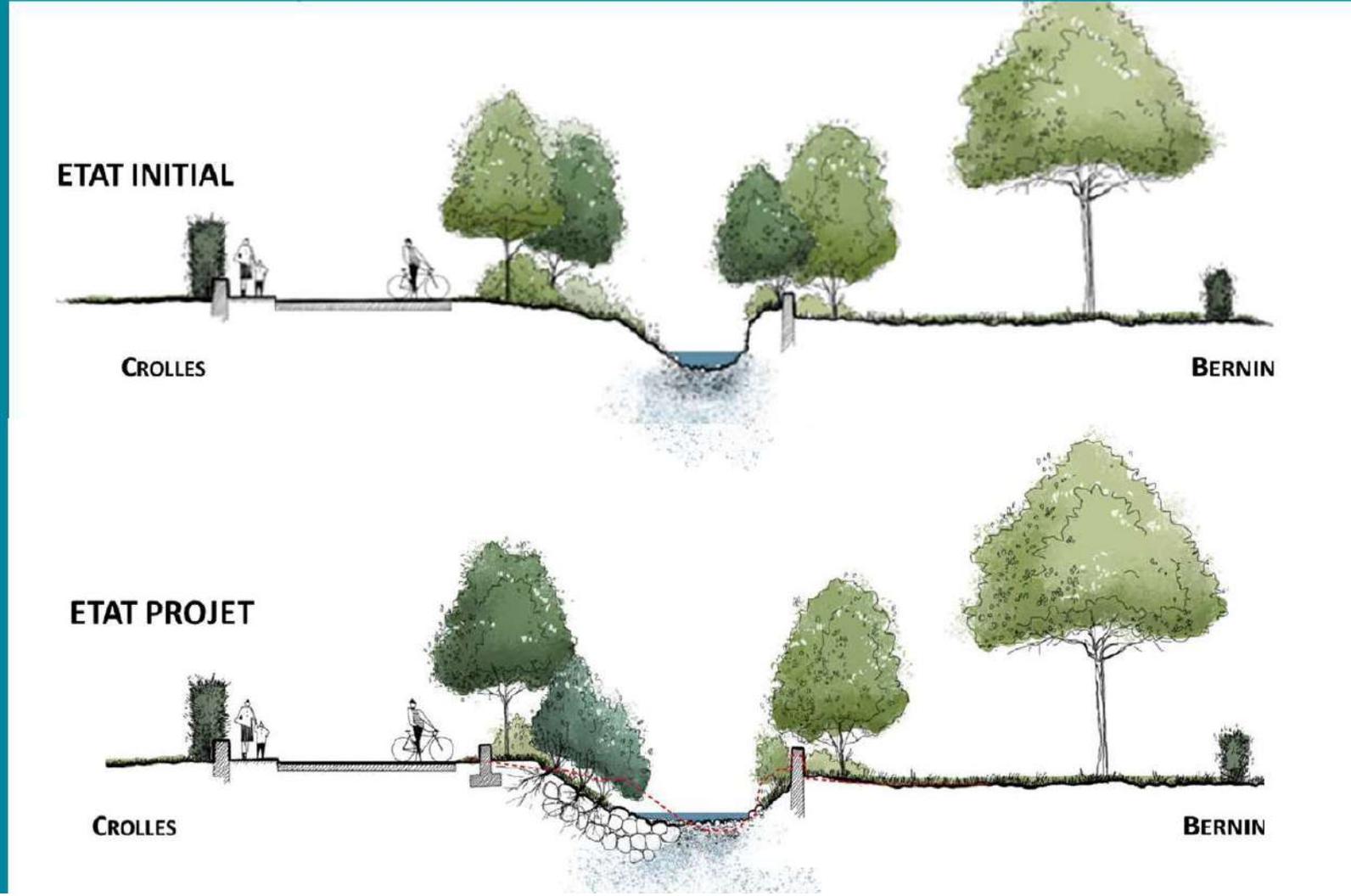


Confortement des seuils existants en aval de l'ouvrage de régulation

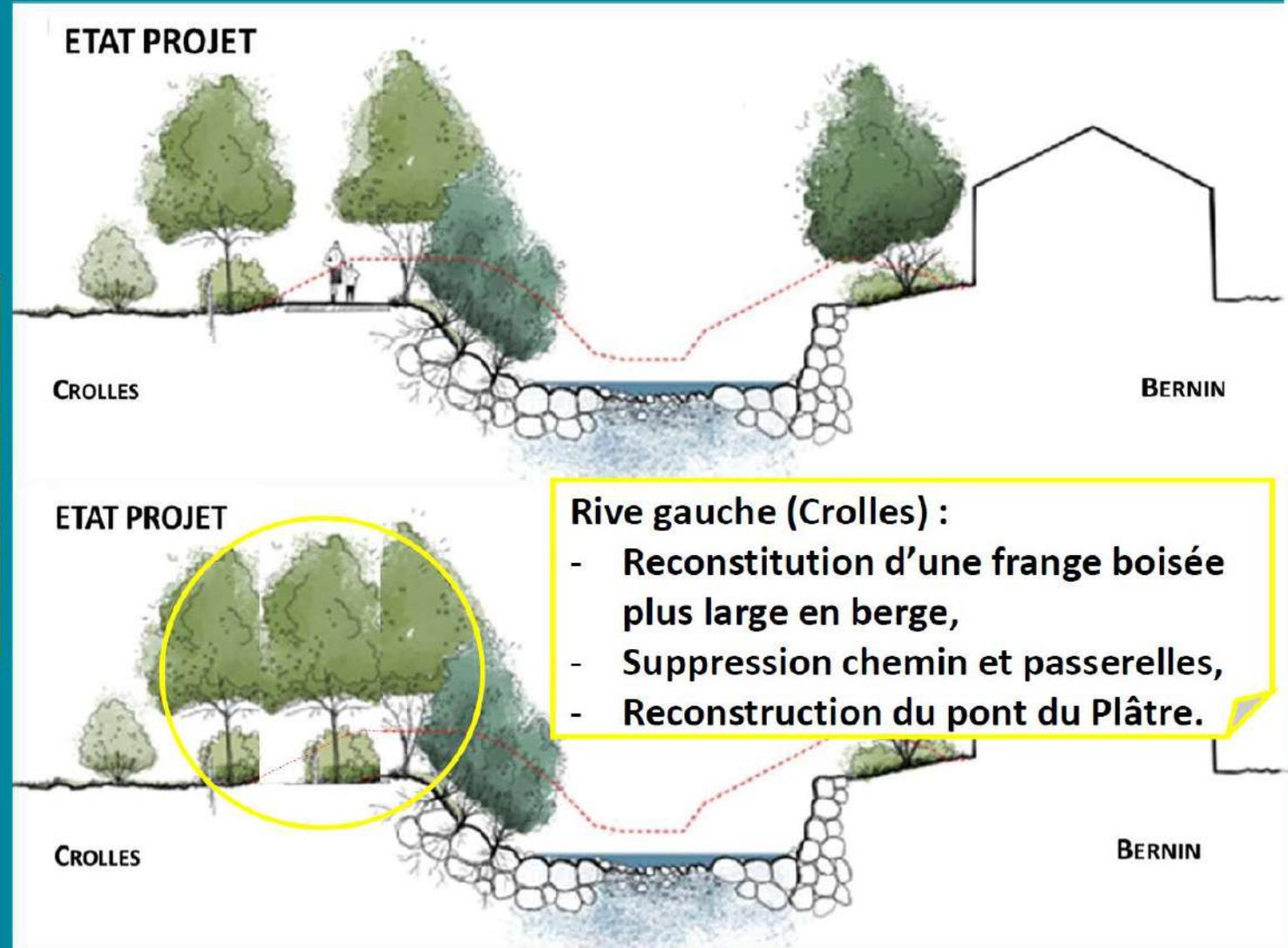


Comment ? Les travaux envisagés

TRONCON 2 : Augmentation du gabarit et restauration du lit



TRONCON 3 : Restauration du lit



TRONCON 4 : Restauration du lit et confortement des digues



Rive gauche (Crolles) :

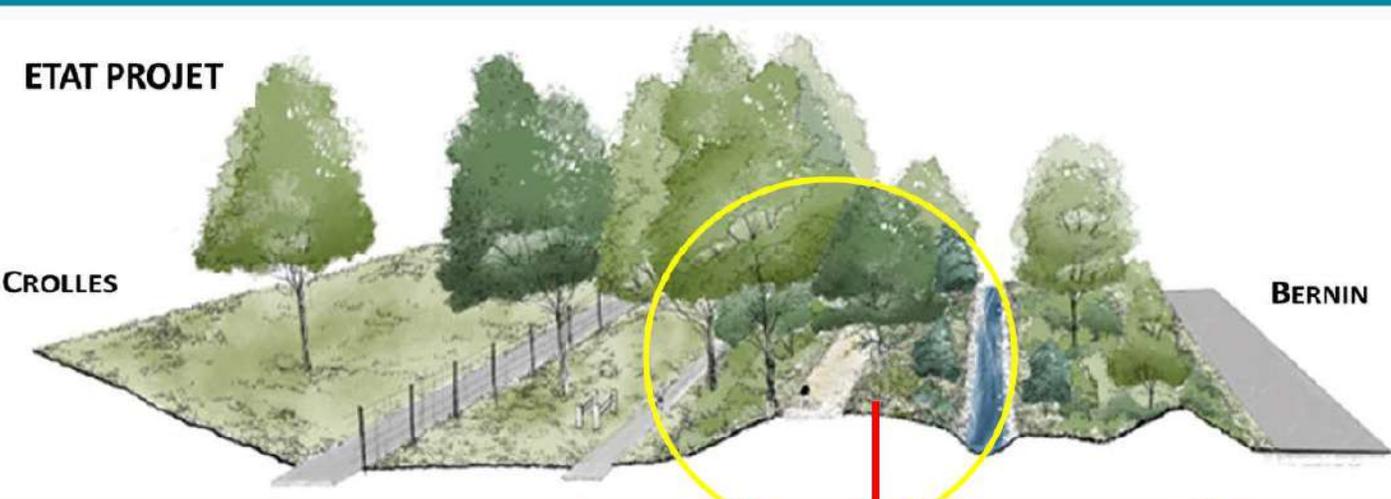
- Conservation de la digue rive gauche (palplanches),
- Préservation de 4 600 m² de surface arborée.



ETAT INITIAL



ETAT PROJET



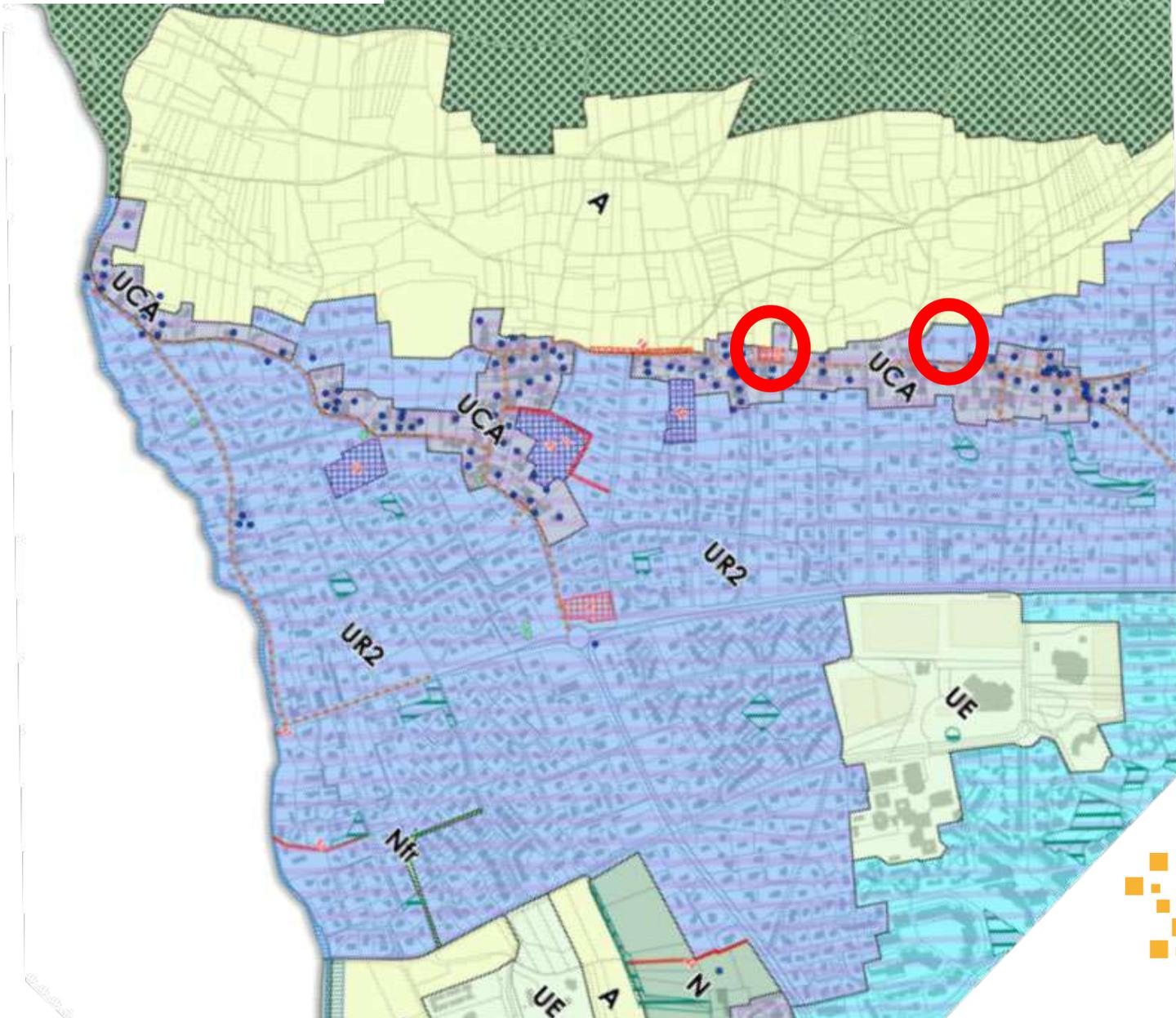
Restauration des fonctionnalités naturelles

-  Amélioration trame verte (continuité et/ou largeur)
-  Amélioration fonctionnalité et diversité alluviale
-  Amélioration complémentaire

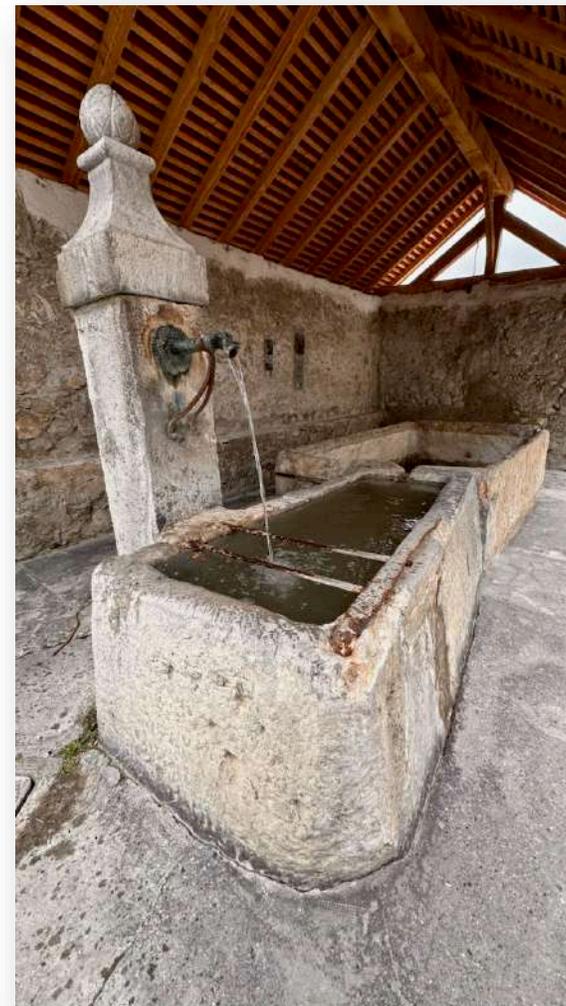
→ Amélioration des habitats favorables aux espèces communes et protégées



Nouveaux stationnements rue du Brocey



Bassin du Brocey





LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

SECTEUR LE FRAGNÈS
À vous la parole !

